

AR Prefecture

063-256301375-20240626-DCS20240601-DE
Reçu le 09/07/2024
Publié le 09/07/2024

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20240601

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 juin à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Charensat, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 17/06/2024.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 60

Votants : 70 (dont 1 double voix et 9 pouvoirs)

Objet : Approbation du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 20 mars 2024 à Charensat

Le Président présente aux membres du comité syndical le compte rendu de l'assemblée générale du 20 mars 2024 qui s'est déroulée à Charensat, qui leur a été adressé et demande s'ils ont des remarques à formuler sur celui-ci.
Aucune remarque n'est à formuler.

Où cet exposé, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE : le compte rendu ci-après de l'assemblée générale du 20 mars 2024 à Charensat.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,


Boris SOUCHAL



ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUN 2024
A CHAMPS
Liste des Présents

AR Prefecture

063-256301375-20240626-DCS20240601-DE
 Reçu le 09/07/2024
 Publié le 09/07/2024

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat-sur-Sioule	Jean-Claude BELLARD
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Charensat	Marinette DOS SANTOS
Châteauneuf-les-Bains	Amélie PEREZ
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Davayat	Dominique RUSSO
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Dominique BARBARIN BADIERE
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Martine GAUVIN
Herment	Boris SOUCHAL
La Cellette	Sophie COMBEMOREL
Landogne	Claude COLLANGE
Lapeyrouse	Sabine MICHEL
Lastic	Francis BOUYOUX
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Bernard LESCURE
Menat	Corinne GARACHON
Miremont	Eric DUVAUCHELLE
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montcel	Françoise-Paule MATHEY
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
Moureuille	Hélène VERNADAT
Pontaurmur	Aline POUX
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Pouzol	Catherine BISCARAT
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Queuille	Stéphane CANUTO
Saint-Avit	Nelly CHEFDEVILLE
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Eloy-les-Mines	Jacqueline DUBOISSET
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Georges-de-Mons	Maryse LEFOUR
Saint-Hilaire-de-Pionsat	Didier HERVE
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Priest-des-Champs	Marie-Claude BAGNAUD
Saint-Quintin-sur-Sioule	Loïc BOULAIS
Saint-Sulpice	Christian ERAGNE
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Servant	Gilles CHAMPOMIER
Teilhède	Olivier SURE
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Bernard THOMAS
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA
COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Chavanon Combrailles et Volcans	Yannick BONY Janette VIALETTE-GIRAUD

	Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT Gérard VENEULT
AR Préfecture	Pays de Saint-Eloy	Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL
	063-256301375-20240626-DCS20240601-DE Reçu le 09/07/2024 Publié le 09/07/2024	
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS		
	Canton de Saint-Georges-de-Mons Canton de Saint-Ours	Grégory BONNET Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favet	Biollet (excusés)
Bourg-Lastic	Briffons (excusés- POUVOIR)
Bromont-Lamothe (excusés)	Bussièrès-près-Pionsat (excusée)
Buxières-sous-Montaigut (excusé- POUVOIR)	Château-sur-Cher
Cisternes-le-Forêt (excusé)	Combrailles (excusé)
Combronde (excusé)	Durmignat (excusée)
Espinasse (excusée)	Jozerand
La Celle d'Auvergne (excusé)	La Crouzille
La Goutelle	Le Quartier (excusée- POUVOIR)
Les Ancizes-Comps (excusés)	Loubeyrat (excusés)
Manzat (excusés)	Messeix (excusé)
Montfermy (excusée)	Neuf-Eglise (excusée- POUVOIR)
Pionsat	Roche d'Agoux (excusée- POUVOIR)
Saint-Angel (excusé)	Saint-Etienne-des-Champs (excusée)
Saint-Germain-près-Herment (excusé)	Saint-Gervais-d'Auvergne (excusé)
Saint-Hilaire-les-Monges (excusé)	Saint-Jacques-d'Ambur (excusée)
Saint-Julien-la-Geneste (excusé)	Saint-Maigner
Saint-Maurice-près-Pionsat	Saint-Pardoux (excusé)
Saint-Pierre-le-Chastel (excusé)	Saint-Rémy-de-Blot (excusés)
Sauvagnat (excusé)	Savennes (excusée)
Teilhaet (excusé)	Tortebesse (excusé- POUVOIR)
Tralaigues (excusée)	Virlet
Vitrac (excusé)	Youx (excusé)
Yssac-la-Tourette (excusé)	

Communautés de communes :

Monsieur Frédéric SABY, excusé-**POUVOIR**
Monsieur Julien PERRIN, excusé-**POUVOIR**

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy les Mines (excusé)
Madame Jocelyne LELONG, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Eloy-les-Mines (excusée)
Madame Clémentine RAINEAU, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Georges-de-Mons (excusée-**POUVOIR**)
Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale, du Canton de St-Ours (excusée)

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du mercredi 20 mars 2024 à 18h00 à CHARENSAT**

AR Prefecture

M. François BLANCHON, Maire, accueille l'assemblée.

Le Président Boris SOUCHAL remercie les délégués présents.

Reçu le 09/07/2024

Publié le 09/07/2024

~~Le quorum est atteint : 65 délégués sont présents pour~~ cette réunion. Diverses délégations ont été données et sont consignées dans la liste annexée au présent compte-rendu.

Madame Clémentine RAINEAU, conseillère départementale du canton de St-Georges de Mons, est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des procès-verbaux de l'assemblée générale DOB 2024 et de l'assemblée générale du 24/01/2024 à La Goutelle
- Informations sur les délibérations du bureau et décisions du président depuis le dernier comité syndical
- Projet Alimentaire Territorial : présentation de l'étude sur la restauration collective
- Présentation par les étudiants de l'IADT sur l'association de la population à l'élaboration du Contrat Local de Santé III
- Combrailles Auvergne Tourisme (Office de Tourisme des Combrailles) :
 - Composition du comité de direction
 - Compte administratif 2023 et Budget Primitif 2024
- SMADC-SSIAD-ESA-PFAR : Compte Financier Unique 2023, Comptes administratifs 2023 et Budgets Primitifs 2024 (cotisations principales, informatiques et OTC, subventions culturelles)
- Gestion des Ressources Humaines
- Assimilation du SMADC à une strate de population communale
- Présentation du rapport d'activité 2023
- Point d'informations diverses
- Questions diverses.

PROCES VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE DOB 2024 ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24/10/2024 A LA GOUTELLE

DECISION : aucun délégué n'ayant d'observations à formuler sur ces comptes-rendus, ils sont mis au vote par le Président et approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS SUR LES DELIBERATIONS DU BUREAU ET DECISIONS DU PRESIDENT

DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL :

17-janv.-24	Renouvellement de la ligne de trésorerie	DBS20240101
-------------	--	-------------

DECISIONS DU PRESIDENT :

01-févr.-24	Décision du Président 2024/1 : animation du Projet Alimentaire Territorial des Combrailles - Dispositif FEADER T01 "déployer une stratégie locale de développement (agri-forêt)"	DP2024001
-------------	--	-----------

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Les représentants de Bio 63 ont présenté les résultats de l'étude menée pour le compte du SMADC sur l'utilisation de produits locaux dans la restauration collective.

Vous trouverez en PJ du présent compte-rendu le power point présenté.

CONTRAT LOCAL DE SANTE 3

AR Prefecture

Un groupe d'étudiants de l'ADT est intervenu dans le cadre d'un projet collectif afin de mettre en place des actions de consultation de la population sur les besoins en matière de santé dans l'objectif de contribuer au Contrat Local de Santé III. Une présentation a été faite en séance.
Vous trouverez en PJ du présent compte rendu le power point présenté.

COMBRAILLES AUVERGNE TOURISME - (Office de Tourisme des Combrailles)

1 - COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION

Suite à la modification des statuts de Combrailles Auvergne Tourisme, les propositions de désignations de représentants suppléants et de professionnels seront examinées lors de la prochaine assemblée générale en Juin 2024 car les communautés de communes et Combrailles Auvergne Tourisme n'ont pas en totalité désignés leurs représentants.

2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

DECISION : le compte administratif de Combrailles Auvergne Tourisme pour l'exercice 2023 tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

3 - BUDGET PRIMITIF 2024

DECISION : le budget primitif 2024 de Combrailles Auvergne Tourisme tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 SMADC COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 SSIAD-ESA-PFAR

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU SMADC

DECISION : le compte financier unique 2023 du SMADC pour l'exercice 2023 tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU SSIAD

DECISION : le compte administratif 2023 du SSIAD pour l'exercice 2023 tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE L'ESA

DECISION : le compte administratif 2023 de l'ESA pour l'exercice 2023 tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE LA PFAR

DECISION : le compte administratif 2023 de la PFAR pour l'exercice 2023 tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

Le résultat global des exercices 2023 du SSIAD de l'ESA et de la PFAR des Combrailles est le suivant :

Excédent 2023 de l'exercice du SSIAD	66 740.41 €
Déficit 2023 de l'exercice de l'ESA	- 4 516.47 €
Déficit 2023 de l'exercice de la PFAR	- 1 188.72 €
Proposition résultat ARS	61 035.22 €

Il sera proposé à l'ARS Auvergne Rhône Alpes que le montant de cet excédent, soit 61 035.22 € alimente la réserve de compensation.

Il est rappelé qu'il appartient à l'autorité de tarification de décider de l'affectation du résultat.

BUDGET PRIMITIF SMADC 2024

COTISATIONS PRINCIPALES, INFORMATIQUES ET OTC 2024 AR Prefecture

Lors de la réunion du comité syndical du 24 janvier 2024 consacrée au Débat d'Orientation Budgétaire 2024, les délégués ont approuvé les décisions suivantes concernant les cotisations pour l'exercice 2024 :
Publié le 09/07/2024

- **Cotisations principales** : l'augmentation de 8,26 %, soit une cotisation fixée à 4,06 € par habitant,

DECISION : le comité syndical **APPROUVE** l'augmentation de la cotisation principale de 8,26% pour l'année 2024, en tenant compte du dernier recensement de la population municipale INSEE 2021, **APPROUVE** le tableau récapitulatif des cotisations 2024 qui en découle et qui figure dans le dossier d'AG

- **Cotisations Informatiques** : maintien du principe d'autofinancement du service,

DECISION : le comité syndical **APPROUVE** les montants des cotisations 2024 tels que répartis dans le dossier d'AG.

- **Cotisations Office de Tourisme** : maintien du produit des cotisations à 249 112,70€

DECISION : le comité syndical **APPROUVE** le montant des contributions publiques à hauteur de 249112,70 € et la ventilation telle qu'elle est répartie dans le dossier d'AG.

- **Participation financière à la révision du SCOT** :

En accord avec les trois communautés de communes, et comme voté le 24 janvier dernier, il sera créé une participation financière à la révision du SCOT par le biais d'une convention entre le SMADC et les trois communautés de communes. Il est ainsi prévu de mobiliser une participation annuelle des communautés de communes sur la base de 1 € par habitant sur 4 ans. A l'issue de cette période, si un reste à charge est constaté, une répartition sera opérée.

Même s'il ne s'agit pas d'une cotisation en tant que telle, car il s'agit de mobiliser des crédits sur une durée déterminée et pour un objectif spécifique, les montants pour 2024 sont ici précisés.

Sur la base des données INSEE 2021, ces participations pour 2024 sont d'un montant de :

Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge : 19 646 habitants -> participation de 19 646 €

Communauté de communes Pays de Saint Eloy : 15 492 habitants -> participation de 15 492 €

Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans : 12 642 habitants -> participation de 12 642€

Soit un total de 47 780 €.

- **Subventions culturelles** : un tableau récapitulatif des propositions de la commission culturelle du 13 mars 2024 sur les attributions de subventions aux initiatives culturelles a été remis à chaque délégué à son arrivée. Céline BUVAT-ROUGERON rappelle les critères d'attribution et détaille les subventions attribuées.

DECISION : le comité syndical **APPROUVE** la répartition des subventions telle que détaillée dans le dossier, pour un montant total de 19 529 €, **DIT** que le reliquat de 2 471 € sera reporté sur le budget 2025 « spectacle vivant », **DIT** que les 4 000 € non affectés de l'enveloppe « patrimoine » feront l'objet d'un nouvel appel à projet en juin 2024 pour une instruction en septembre 2024.

BUDGET PRIMITIF 2024 DU SMADC

DECISION : le budget primitif 2024 du SMADC tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2024 DU SSIAD

DECISION : le budget primitif 2024 du SSIAD tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2024 DE L'ESA

DECISION : le budget primitif 2024 de l'ESA tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2024 DU SMADC

DECISION : le budget primitif 2024 de la PFAR tel que présenté dans le dossier d'AG est adopté à l'unanimité.

063-256301375-20240626-DCS20240601-DE

Reçu le 09/07/2024

Publié le 09/07/2024

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL – CATEGORIE A

DECISION : le comité syndical DECIDE de créer un emploi permanent sur le grade d'attaché territorial relevant de la catégorie hiérarchique A pour effectuer les missions de secrétaire de direction à temps complet à raison de 35/35^{ème}, à compter du 01/04/2024 et de nommer Mme Catherine POUEROL sur ce grade à compter du 1^{er} avril 2024.

POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL – CATEGORIE B

DECISION : le comité syndical DECIDE de modifier les missions du poste initial de Technicien chargée de mission du Réseau de Transmission du Foncier agricole, telles que décrites dans le dossier d'AG, DIT que ce poste sera désormais libellé « chargé(e) de mission Agriculture dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT) ».

ASSIMILATION DU SMADC A UNE STRATE DE POPULATION COMMUNALE

DECISION : le comité syndical DECIDE d'assimiler le SMAD des Combrailles à la strate de population des communes de 3500 à 5000 habitants

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Le rapport d'activité 2023 a été distribué à chaque délégué présent.

Il sera envoyé aux délégués absents ainsi qu'aux mairies et sera en ligne sur le site internet du SMADC.

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 2024

AR Prefecture A CHAREN SAT

Liste des Présents

063-256301375-20240626-DCS20240319

Reçu le 09/07/2024

Publié le 09/07/2024

COMMUNES

DELEGUES PRESENTS

Ars-les-Favets	David BLANC
Ayat-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Briffons	Alain BOUSCAUD
Bussières-près-Pionsat	Fanny BRIAT
Buxières-sous-Montaigut	Philippe WROBEL
Champs	Guillaume CRISPYN
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Charensat	Marinette DOS SANTOS
Châteauneuf-les-Bains	Amélie PEREZ
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Fernoël	Marie-Claude BERGER
Giat	Dominique BARBARIN BADIÈRE
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
La Celle d'Auvergne	Gérard BADET
La Goutelle	Ida GIRAUD
Landogne	Claude COLLANGE
Lapeyrouse	Lucie GUILLOT
Lastic	Francis BOUYOUX
Les Ancizes-Comps	Annie GARRACHON
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Françoise JAMPY
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
Neuf-Eglise	Karine BOURNAT GONZALEZ
Pionsat	Bernard PENY
Pontaumur	Aline POUX
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Eloy-les-Mines	Jacqueline DUBOISSET
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Georges-de-Mons	Maryse LEFOUR
Saint-Gervais-d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Jacques-d'Ambur	Dominique MONNEYRON
Saint-Maurice-près-Pionsat	Daniel DIONNET
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Priest-des-Champs	Marie-Claude BAGNAUD
Sauret-Besserve	Sophie CHARDONNET
Servant	Gilles CHAMPOMIER
Teilhède	Olivier SURE
Teilhet	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Bernard THOMAS
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA

063-25630137	5-20240626-DCS20240601-DE	Reçu le 09/07/2024	Publié le 09/07/2024
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES		DELEGUES PRESENTS	
AR. Prefecture Chavanon Combrailles et Volcans Combrailles Sioule et Morge		Frédéric SABY Janette VIALETTE-GIRAUD Gérard VENEULT Julien PERRIN Jean-Paul POUZADOUX Jean-Claude CAZEAU Laurent DUMAS Marc GIDEL	
Pays de Saint-Eloy			

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint Eloy Les Mines Canton de Saint-Georges-de-Mons Canton de Saint-Ours	Jocelyne LELONG Clémentine RAINEAU Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Bourg-Lastic	Bromont-Lamothe (excusé)
Chapdes-Beaufort (excusés)	Château-sur-Cher (excusé)
Cisternes la Forêt	Combrailles (excusé)
Combronde (excusés – POUVOIR)	Davayat (excusé)
Durmignat	Espinasse (excusée)
Jozerand	La Cruzille
La Cellette (excusée)	Le Quartier (excusée)
Loubeyrat (excusés)	Manzat
Menat (excusées)	Messeix
Miremont (excusés)	Montcel (excusée)
Montfermy	Moureuille (excusée – POUVOIR)
Pouzol (excusée)	Queuille (excusé)
Roche d'Agoux (excusée – POUVOIR)	Saint-Angel
Saint-Avit (excusée)	Saint-Etienne-des-Champs
Saint-Germain-près-Herment	Saint-Hilaire-près Pionsat (excusé – POUVOIR)
Saint-Hilaire-les-Monges	Saint-Julien-la-Geneste (excusé)
Saint-Maigner	Saint-Pardoux (excusé)
Saint-Pierre-le-Chastel	Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)
Saint-Rémy-de-Blot (excusés)	Saint-Sulpice
Sauvagnat	Savennes (excusée)
Tralaigues	Virlet
Vitrac (excusé)	Yssac-la-Tourette (excusé)

Communautés de communes :

Madame Yannick BONY (excusée – **POUVOIR**)

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)

Monsieur Jérôme GAUMET (excusé)

Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale, du Canton de St-Ours (excusée)

Monsieur Grégory BONNET (excusé – **POUVOIR**)

AR Prefecture

063-256301375-20240626-DCS20240601-DE
Reçu le 09/07/2024
Publié le 09/07/2024